



ARRETE N° 0078...MBPE/DGBF/DBE/SD-AEFR/PWG du 29 MARS 2021 portant

création d'activité, de natures économiques, de chapitres budgétaires, intégration de ressources extérieures et ouverture de crédits additionnels d'un montant d'un milliard deux cent dix-neuf millions trois cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-treize (1.219.325.793) F CFA, au titre des dépenses d'investissement du programme 22094 « Enseignement Supérieur » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et intégration de ressources additionnelles au budget du projet CEA CCBAD UFHB/ Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable rattaché à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), exercice 2021.

LE MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi Organique n°2014-336 du 05 juin 2014, relative aux lois de finances ;
- Vu la Loi Organique n°2014-337 du 05 juin 2014, portant code de transparence dans la gestion des finances publiques ;
- Vu la Loi n° 2020-972 du 23 décembre 2020, portant budget de l'Etat pour l'année 2021, notamment l'annexe dite « budget des Etablissements Publics Nationaux » ;
- Vu la Loi n°2020-627 du 14 août 2020, fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'Etablissements Publics ;
- Vu le Décret n°81-137 du 18 février 1981, portant régime financier et comptable des Etablissements Publics Nationaux ;
- Vu le Décret n° 2014-417 du 09 juillet 2014, portant nomenclature budgétaire de l'Etat ;
- Vu le Décret n°2019-81 du 23 janvier 2019, portant charte de gestion des programmes et des dotations ;
- Vu le Décret n°2019-190 du 06 mars 2019, portant déconcentration de l'ordonnancement ;
- Vu le Décret n° 2019-726 du 04 septembre 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement tel que modifié par les décrets n°2020-456 du 13 mai 2020, n°2020-600 et n°2020-601 du 13 août 2020 ;
- Vu le Décret n°2019-1120 du 18 décembre 2019, portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le Décret n°2020-688 du 23 septembre 2020 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2021-116 du 08 mars 2021, portant intérim du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2021-117 du 8 mars 2021, portant intérim du Ministre de la Défense ;
- Vu l'arrêté interministériel n°0001/MPMBPE/MEF du 14 janvier 2020, portant réforme des procédures et circuits d'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat et mise en œuvre du Système d'Information Budgétaire ;
- Vu l'arrêté n°0735/MBPE/DGBF/DRMG/SD_1 du 07 décembre 2020 portant détermination des codes de la nomenclature budgétaire de l'Etat applicables au budget-programmes ;
- Vu l'Instruction n°98-MEF du 05 juillet 1990, relative aux modalités d'application du décret n°81-137 du 18 février 1981 susvisé ;
- Vu le Courrier n° 0072/UFHB/DWASCAL/jk en date du 18 février 2021, du Coordonnateur du projet de mise en œuvre du Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA CCBAD) ;

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE

- Article 1^{er} :** Est autorisée, pour l'exercice 2021, l'intégration d'un montant **d'un milliard deux cent dix-neuf millions trois cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-treize (1.219.325.793) F CFA**, au titre des Ressources extérieures du Budget de l'Etat (Trésorerie).
- Article 2 :** Est autorisée, pour l'exercice 2021, la création de l'activité **78094200165 « Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA CCBAD) »**, au titre des dépenses d'investissement du Ministère de l'Enseignement Supérieur, dans le programme 22094 « Enseignement Supérieur ».
- Article 3 :** Est autorisée, pour l'exercice 2021, la création des natures économiques **641110 « Transferts pour dépenses de personnel »**, **641120 « Transferts pour achat de biens et services »** et **641130 « Transferts pour dépenses en capital »** dans l'activité créée à l'article 2 du présent arrêté.
- Article 4 :** Est autorisée, pour l'exercice 2021, l'ouverture de crédits additionnels d'un montant total **milliard deux cent dix-neuf millions trois cent vingt mille sept cent quatre-vingt-treize (1.219.325.793) FCFA** dans l'activité 78094200165 « Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA CCBAD) », au titre des dépenses d'Investissement du programme 22094 « Enseignement Supérieur » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- Article 5 :** Les nouvelles Autorisations d'Engagement (AE) et les nouveaux Crédits de Paiement (CP) sont répartis conformément aux tableaux joints à l'annexe 1.
- Article 6 :** Est autorisée, au titre de l'exercice 2021, la création de divers chapitres dans le budget du projet CEA CCBAD UFHB/ Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable, rattaché à l'UFHB.
- Article 7 :** Est autorisée, au titre de l'exercice 2021, conformément aux tableaux joints à l'annexe 2, l'intégration de ressources additionnelles d'un montant total **d'un milliard deux cent dix-neuf millions trois cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-treize (1.219.325.793) F CFA**, dont **599.112.445 FCFA** au Titre I « Fonctionnement » et **620.213.348 FCFA** au Titre II « Investissement » du budget du CEA CCBAD UFHB/ Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable.
- Article 8 :** Cette opération fera l'objet de régularisation par décret.
- Article 9 :** Le Directeur Général du Budget et des Finances, le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, le Responsable du Programme « Enseignement Supérieur », le Contrôleur Financier auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique d'une part, l'Ordonnateur, le Contrôleur Budgétaire et l'Agent Comptable auprès de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) d'autre part, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Ampliations:

- CAB / MBPE
- CAB / MEF
- CAB / MESRS
- DGBF / MBPE
- DGMP / MBPE
- DBE / DGBF
- DAS / DGBF
- Ordonnateur / UFHB
- CB et AC / UFHB



Moussa Sanogo
Moussa SANOGO



portant création d'activité, de natures économiques, intégration de ressources extérieures et ouverture de crédits additionnels d'un montant d'un milliard deux cent dix-neuf millions trois cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-treize (1.219.325.793) F CFA, au titre des dépenses d'investissement du programme 22094 « Enseignement Supérieur » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et intégration de ressources additionnelles au budget du projet CEA CCBAD UFHB/ Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable rattaché à l'UFHB, exercice 2021.

RESSOURCES EXTERIEURES

06 RESSOURCES EXTERIEURES (TRESORERIE)

152 Emprunts projets des Gouvernements affiliés au Club de Paris

Nature	Libellés	Prévision actuelle	Variation	Prévision finale
1526	Emprunts-projets auprès du Gouvernement Français	36 906 628 307	1 219 325 793	38 125 954 100
TOTAL		36 906 628 307	1 219 325 793	38 125 954 100

Section 333 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PROGRAMME: 22094 « Enseignement Supérieur »

78094200165 « Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence Africain sur le Changement climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA CCBAD)»

Code et Libellé	Source Financement	Dotation Actuelle		Variation		Nouvelle Dotation	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
641110 Transferts pour dépenses de personnel	Emprunt	0	0	143 748 188	143 748 188	143 748 188	143 748 188
641120 Transferts pour achat de biens et services	Emprunt	0	0	455 364 257	455 364 257	455 364 257	455 364 257
641130 Transferts pour dépenses en capital	Emprunt	0	0	620 213 348	620 213 348	620 213 348	620 213 348
TOTAL		0	0	1 219 325 793	1 219 325 793	1 219 325 793	1 219 325 793

ANNEXE 2 DE L'ARRETE N° **0.0.7.8** /MBPE/DGBF/DBE/SD-AEFR/PWG du **29 MARS 2021**

portant création d'activité, de natures économiques, intégration de ressources extérieures et ouverture de crédits additionnels d'un montant d'un milliard deux cent dix-neuf millions trois cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-treize (1.219.325.793) FCFA, au titre des dépenses d'investissement du programme 22094 « Enseignement Supérieur » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et intégration de ressources additionnelles au budget du projet CEA CCBAD UFHB/ Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable rattaché à l'UFHB, exercice 2021.

CEA-CCBAD UFHB/Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable

Titre 1 : Fonctionnement

RESSOURCES

Nature et libellé	Budget Actuel	Variation	Dotation Finale
780 : Ressources affectées / Emprunt-Don	0	599 112 445	599 112 445
TOTAL	0	599 112 445	599 112 445

EMPLOIS

Nature et libellé	Budget Actuel	Variation	Dotation Finale
611 : Carburants et lubrifiants	0	2 623 828	2 623 828
619 : Autres fournitures d'exploitation		1 754 029	1 754 029
620 : Transports et frets		188 182 639	188 182 639
632 : Entretien et réparations		30 894 852	30 894 852
633 : PTT		2 311 914	2 311 914
635 : Formation Professionnelle		7 325 913	7 325 913
637 : Opération programmées et sous traitances		3 279 785	3 279 785
639 : Autres services		29 226 904	29 226 904
640 : Charges permanentes		2 966 543	2 966 543
649 : Charges exceptionnelles		186 797 850	186 797 850
654 : Indemnités non imposables et frais de missions		8 336 573	8 336 573
657 : Personnel non permanent		135 411 615	135 411 615
TOTAL	0	599 112 445	599 112 445

44

Titre 2 : Investissement

RESSOURCES

Nature et libellé	Budget Actuel	Variation	Dotation Finale
176 : Institutions internationales et Etats étrangers	0	620 213 348	620 213 348
TOTAL	0	620 213 348	620 213 348

EMPLOIS

Nature et libellé	Budget Actuel	Variation	Dotation Finale
221 : Construction d'exploitation	0	178 117 252	178 117 252
225 : Matériel de transport		50 000 000	50 000 000
226 : Mobilier, matériel, agencement de bureau		392 096 096	392 096 096
TOTAL	0	620 213 348	620 213 348

TOTAL CEA CCBAD	0	1 219 325 793	1 219 325 793
------------------------	----------	----------------------	----------------------

lm

